



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 mars 2021- 19h

Le 19 mars 2021

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie COVID19, et dans le respect des préconisations sanitaires du conseil scientifique et du Gouvernement, cette réunion se tiendra sans public. Le déplacement pour assister en tant que public à la séance du conseil n'est pas couvert par un des motifs dérogatoires de circulation prévus par le décret du 29 octobre 2020. Les journalistes pourront assister au conseil municipal pour motif professionnel.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 18 février 2021
2. GOUVERNANCE : Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission d'un conseiller
3. GOUVERNANCE : Modification de la composition de commissions municipales
4. TRAVAUX- Lancement de la phase 4 de Ploemel 2030
5. RESSOURCES HUMAINES - Création d'un poste de conseiller numérique
6. RESSOURCES HUMAINES - Indemnisation des agents pour accomplissement de travaux supplémentaires lors de consultations électorales
7. RESSOURCES HUMAINES : Formation des élus pour l'année 2021
8. FINANCES -Affectation du résultat 2020- Budget Commune
9. FINANCES - Affectation du résultat 2020- Budget annexe Lotissement
10. FINANCES - Vote des taux d'imposition - année 2021
11. FINANCES - Subvention 2021 au CCAS de PLOEMEL
12. FINANCES - Adoption du règlement d'attribution des subventions aux associations
13. FINANCES - Subvention aux associations 2021
14. FINANCES - Cotisation aux organismes 2021
15. FINANCES - Subventions scolaires année 2021
16. FINANCES - Vote du budget 2021 – Commune
17. FINANCES - Vote du budget annexe Lotissement 2021
18. FINANCES - Liste des dépenses à imputer à l'article 6232- Fêtes et cérémonies
19. URBANISME – Kerran – Application de la clause anti-spéculative
20. Questions-informations diverses



Le Maire,

Jean-Luc LE TALLEC